

Réalité des finances publiques du Québec et du Canada

Un partenariat entre

Président
Raymond Bachand

Directrice
Mia Homsy

Directeur de la recherche
Robert Gagné

Directeur associé
Jean-Guy Côté

Réalité des finances publiques du Québec et du Canada

Jean-Guy Côté, Daniel Fields, Simon Savard, et Sonny Scarfone

À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

institutduquebec.ca

[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Pour citer ce rapport : Côté, Jean-Guy, Daniel Fields, Simon Savard, et Sonny Scarfone. *Réalité des finances publiques du Québec et du Canada*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2017
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | *Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle. Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada. Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262. Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

MD Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

Résumé

Le choc démographique a commencé à se faire sentir au Québec. Le potentiel de croissance économique s'en trouve affecté. Paradoxalement, l'économie du Québec est sur une lancée : croissance économique plus forte et taux de chômage assez faible. Les revenus de l'État québécois sont au rendez-vous. Avec un contrôle rigoureux des dépenses, le Québec est en situation de surplus ou d'équilibre depuis trois ans. Selon les estimations du Conference Board du Canada et de l'Institut du Québec (IdQ), cette situation va encore perdurer au moins quelques années.

Cette solide conjoncture, à laquelle s'ajoute la mise en place du Fonds des générations amorcée il y a plus de dix ans, a mené à une baisse du ratio de la dette brute par rapport au Produit intérieur brut (PIB) au Québec. Mieux encore, la dette des déficits cumulés est en chute. Malgré tout, il y a encore beaucoup à faire pour atteindre l'ambitieux ratio ciblé par le gouvernement de 45 % de la dette brute par rapport au PIB d'ici 2026.

Côté fédéral, les déficits sont maintenant la norme : l'augmentation des dépenses et les investissements massifs dans les infrastructures ont une incidence directe sur l'endettement fédéral. L'augmentation de l'endettement fédéral fait que les Québécois demeurent encore les citoyens canadiens qui ont le plus haut taux d'endettement public avec ceux de Terre-Neuve-et-Labrador.

En même temps, les Québécois sont parmi les Canadiens les plus taxés, car ce sont aussi ceux qui bénéficient du panier de services le plus généreux. Si le Canada devait faire face à une récession, la marge de manœuvre financière pour récolter de nouvelles taxes au Québec serait limitée, voire inexistante.

Dans ce contexte, il serait mal avisé de dévier de la stratégie actuelle qui est de verser des sommes importantes au Fonds des générations. Les versements au Fonds des générations ont une incidence directe sur la dette des déficits cumulés et les intérêts chargés. Les suspendre équivaut à relancer l'endettement québécois à la hausse.

Du déficit au surplus : la nouvelle réalité des finances publiques

Les finances publiques du Québec sont en bonne santé. Depuis trois ans, les budgets déposés par le gouvernement du Québec affichent soit un équilibre, soit un surplus. Avec une réserve de stabilisation de plus de 2,5 G\$¹ en 2017, le gouvernement du Québec est bien loin des années de déficit qui ont suivi la crise financière de 2008. Cette marge de manœuvre qu'il a retrouvée lui permet de réinvestir adéquatement dans ses missions essentielles comme la santé et l'éducation, au moins à court terme.

Ce redressement ne s'est pas fait sans sacrifice : la fiscalité québécoise demeure probablement une des plus lourdes en Amérique et certainement une des plus lourdes au Canada². Cette fiscalité imposante limite la marge de manœuvre, autant fédérale que provinciale, pour éventuellement augmenter les revenus et la rend relativement inexistante. La question de la fiscalité risque donc de revenir rapidement au rang des priorités.

Effectivement, à Ottawa, les budgets ne sont plus équilibrés et le gouvernement fédéral ne semble pas envisager un retour à l'équilibre budgétaire à court terme. Si le Québec vise un équilibre budgétaire absolu, le gouvernement fédéral a comme idée de départ qu'un certain niveau de déficit en proportion du PIB canadien est acceptable.

En outre, la dette fédérale augmente (729 G\$ en 2017-2018³). Dans le contexte canadien où les Québécois ont à assumer une partie

1 Québec, ministère des Finances, 22 mars 2017.

2 Adès, 2016.

3 Canada, ministère des Finances, 22 mars 2017.

**Le Québec est
parmi les provinces
la plus endettée
par rapport à
sa richesse
économique.**

importante de la dette fédérale, la question se pose de savoir si les efforts du Québec des dernières années sont mis à mal par une augmentation des déficits au palier fédéral.

Malgré sa stabilisation, la dette du Québec demeure un enjeu de taille. Après Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec est la province la plus endettée par rapport à son niveau de richesse. Si on observe une réduction encourageante du poids de la dette dans l'économie, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre en 2026 l'objectif de 45 %⁴ d'endettement brut par rapport au PIB que s'est fixé le gouvernement.

Le fer de lance de ces efforts est le Fonds des générations. Par l'intermédiaire de la Caisse de dépôt et placement du Québec et alimenté par des sources de revenus réservées comme la taxe sur les boissons alcoolisées, le gouvernement de la province contrebalance le poids de sa dette. Ces dernières années, le Fonds a pris une expansion notable grâce à un plus grand apport de revenus et à la diversification de ces derniers en plus de versements d'intérêts substantiels. Les intérêts deviendront dans quelques années la source principale de revenus du Fonds.

Cependant et malgré son succès, de nombreuses personnes commencent à remettre en question la nécessité des versements au Fonds des générations. Pourquoi, se demandent-elles, doit-on se priver de milliards de dollars qui pourraient servir à financer les missions de l'État? Malgré l'efficacité du Fonds qui est reconnue par la grande majorité des analystes financiers, en avons-nous encore besoin? Si on tient compte du poids des dettes québécoise et canadienne, le Québec peut-il vraiment se passer du Fonds des générations?

Le présent rapport de l'Institut du Québec s'inscrit dans la continuité des quatre rapports précédents sur les finances publiques du Québec. Il propose de faire une projection de la marge de manœuvre du Québec sur une longue période et de démystifier la dette québécoise en la situant par rapport aux dettes des autres provinces et à la dette fédérale. Enfin, il répond à la question de la nécessité ou non du Fonds des générations dans le contexte fiscal québécois.

4 Québec, ministère des Finances, 2017.

La situation québécoise : l'ère des surplus

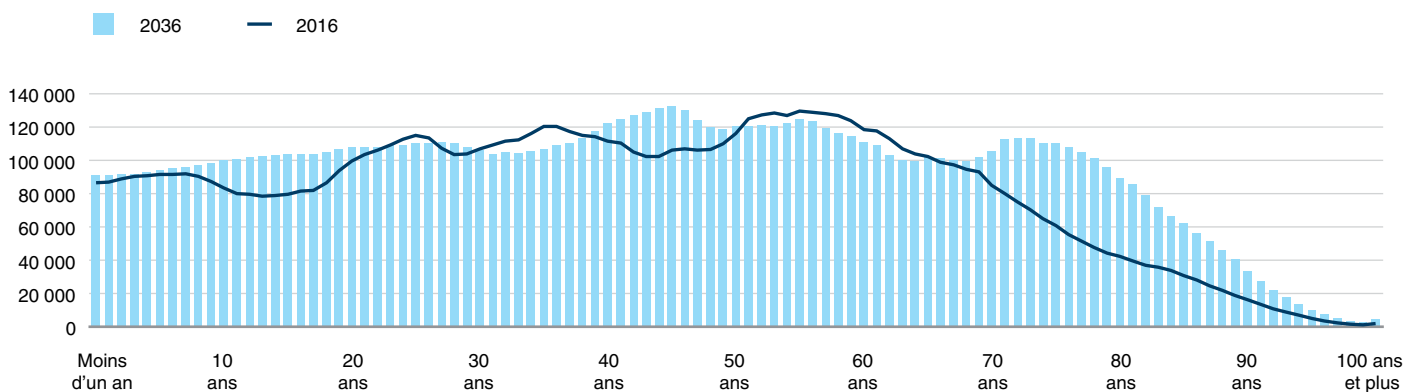
Depuis 2014, l'IdQ s'est penché à quatre reprises sur l'état des finances publiques du Québec. Selon ses analyses, la variable qui a le plus d'influence sur l'équilibre budgétaire à long terme est la démographie. Le vieillissement rapide des Québécois est un facteur déterminant qui réduit considérablement le potentiel de croissance des revenus de l'État québécois.

Le graphique 1 présente l'évolution de la distribution de la population québécoise au cours des 20 prochaines années.

Graphique 1

Distribution de la population québécoise en 2016 et projection de la distribution de la population québécoise en 2036

(nombre)



Source : Statistique Canada.

Regard vers le passé : le défi du financement de la santé

Force est de constater que le vieillissement de la population imposera des pressions supplémentaires sur les coûts du système de santé au Québec, au point que ceux-ci augmenteront plus rapidement que la croissance du PIB nominal pour un niveau de service égal. Cette réalité est incontournable : une population plus âgée nécessite plus de soins.

Dans le premier rapport sur le sujet paru en 2014⁵, l'IdQ estimait que le gouvernement devait mettre en place des mesures pour résorber le déficit budgétaire, alors évalué à 3 G\$, et restreindre la croissance des dépenses en santé sans pour autant plomber l'offre de services. Comment arriver à ce fragile équilibre? Quel devait être le taux de croissance optimal des dépenses en santé pour répondre aux besoins de la population sans pour autant plonger le Québec dans une spirale déficitaire?

Le Conference Board du Canada avait estimé que le taux de croissance optimal en l'absence de toute réforme aurait dû être de 5,2 % par année. Le tableau 1 présente en détail la composition de ce taux de croissance.

Tableau 1
Ventilation de la croissance des dépenses en soins de santé,
2014-2035
 (%)

Changements technologiques (basé sur la tendance 1984-2014)	1,0
Démographie :	
Croissance de la population	0,7
Vieillessement de la population	1,1
Inflation	2,4
Total	5,2

Source : Le Conference Board du Canada.

À un rythme d'augmentation des dépenses en santé de 5,2 %, il était impensable de maintenir l'équilibre budgétaire avec les données économiques disponibles et les revenus anticipés à l'époque. Selon le modèle développé, le taux de croissance optimal pour combler les besoins en santé sans créer de déficit aurait été de 4,2 %. À ce taux, il aurait été possible de maintenir l'équilibre budgétaire à long terme.

5 Bernard, Gagné, Homsy, Stewart et Thériault, 2014.

Le taux de croissance des dépenses en santé doit demeurer à 4,2 %.

Cette conclusion, l'IdQ l'avait confirmée en 2015 dans son rapport intitulé *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix du Québec*⁶. Avec un taux de croissance des dépenses en santé de 4,2 % et malgré une croissance économique plus décevante que celle prévue, le gouvernement du Québec pouvait maintenir l'équilibre budgétaire et dégager des surplus dans un avenir prévisible.

Dans le même rapport, l'IdQ s'était aussi penché sur la façon la plus judicieuse de réinvestir les surplus éventuels. Selon les divers modèles présentés, un scénario largement axé sur le remboursement de la dette avait aussi l'incidence la plus positive sur la marge de manœuvre du gouvernement à moyen terme, en comparaison d'autres scénarios qui augmentaient les dépenses ou qui réduisaient les charges fiscales.

Enfin, l'an dernier, dans son rapport *Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé au Québec*⁷, l'IdQ a ajusté ses modèles prévisionnels de l'équilibre budgétaire afin de prendre en compte les taux de croissance observés depuis 2014. La conclusion n'a pas changé : le taux de croissance des dépenses en santé doit demeurer à 4,2 % si le gouvernement souhaite assurer l'équilibre budgétaire à moyen terme et combler les besoins du réseau de la santé. Le graphique 2 reprend les divers scénarios ajustés présentés dans le rapport de l'an dernier.

Les perspectives d'avenir

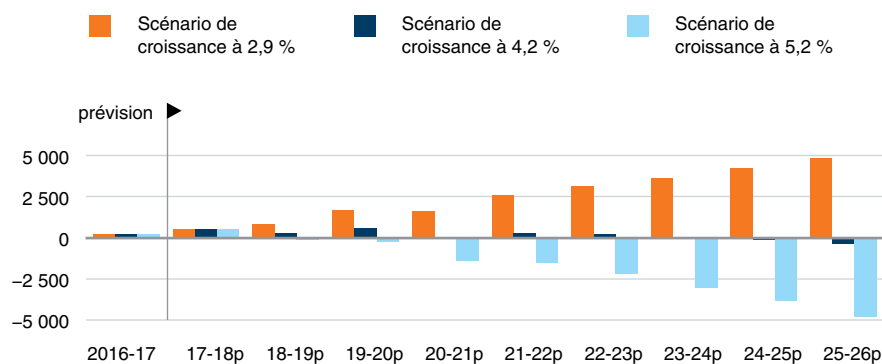
L'économie du Québec se trouve à l'heure actuelle en territoire positif. La croissance du PIB est plus robuste que celle prévue. Depuis un an, il y a une reprise de la confiance des consommateurs québécois. Le chômage a atteint un creux historique. Tous ces indicateurs qui influencent à la hausse les revenus du gouvernement font en sorte que l'ère des surplus, s'il n'y a pas de changements significatifs dans les dépenses, va perdurer. Le tableau 2 présente les principales prévisions économiques du Québec à court et moyen terme.

6 Fields, Homsy, Scarfone et Stewart, 2015.

7 Bernard, Côté, Fields, Homsy et Scarfone, 2016.

Graphique 2

Effet sur le solde budgétaire après versement au Fonds des générations de trois scénarios d'équilibre budgétaire (M\$)



p = prévision

Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

Tableau 2

Prévisions en fonction des principaux indicateurs macroéconomiques du Québec

(croissance annuelle, sauf pour le taux de chômage)

(%)	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB nominal	3,2	3,4	3,5	3,7	3,2	3,1
PIB réel	2,0	1,8	1,8	1,9	1,3	1,3
PIB réel (sauf taxes et subventions)	1,7	1,8	1,8	1,9	1,3	1,4
Déflateur du PIB	1,2	1,6	1,7	1,7	1,9	1,8
Indice des prix à la consommation	0,7	1,3	2,0	2,1	2,1	2,0
Salaires des employés	2,7	1,5	2,6	2,5	2,3	2,3
Revenu brut des ménages	3,5	2,9	3,5	3,4	2,9	3,2
Revenu disponible des ménages	4,5	3,6	2,9	2,7	2,6	2,7
Population en âge de travailler	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Population active	0,3	0,8	0,7	0,8	0,6	0,7
Emploi	0,9	1,5	0,8	0,8	0,4	0,7
Taux de chômage	7,0	6,4	6,3	6,3	6,4	6,5
Ventes au détail	6,2	5,3	1,8	1,9	1,7	1,7
Mises en chantier	2,7	8,1	-9,9	-3,1	-2,0	-4,4

e = estimation

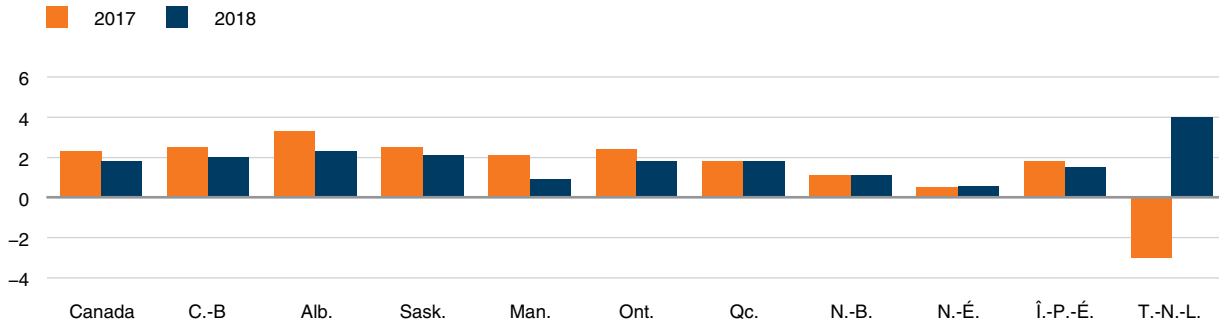
Source : Le Conference Board du Canada, prévisions de mai 2017.

Le graphique 3 présente les perspectives de croissance du PIB par province au cours des prochaines années.

Graphique 3

Croissance estimée du PIB réel pour le Canada et par province en 2017 et 2018

(%)



Source : Le Conference Board du Canada.

Les finances publiques actuelles

Ces perspectives positives témoignent de l'excellent état des finances publiques du Québec. Une économie en croissance est une économie qui génère des revenus. Comme l'a indiqué le gouvernement dans son budget de mars 2017⁸, cette croissance des revenus fait qu'il peut augmenter substantiellement ses dépenses tout en accélérant l'abolition de la contribution temporaire à la santé. Il y a une baisse du fardeau fiscal pour l'ensemble des contribuables québécois.

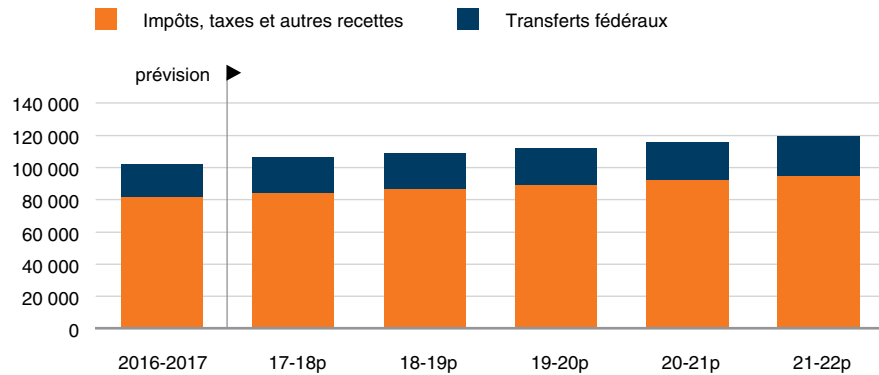
Les deux graphiques suivants présentent en détail les taux de croissance prévus des dépenses et des revenus du gouvernement au cours des prochaines années.

L'annexe 2 dresse le détail des revenus et des dépenses publics pour les prochaines années. Le taux de croissance des dépenses en santé atteint maintenant le point d'équilibre autour de 4,2 %, du moins à court terme. Il est donc envisageable que la marge de manœuvre dégagée permette de maintenir le panier de services actuel, et répondre aux

8 Québec, ministère des Finances, 2017.

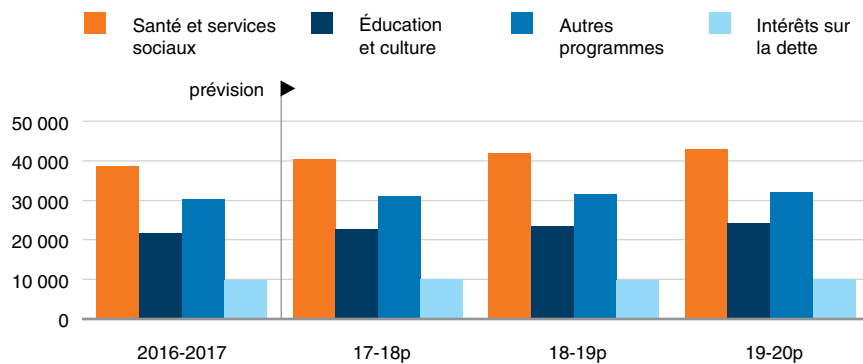
nouveaux besoins en adoptant des solutions innovantes comme l'avait prévu l'IdQ dans ses études précédentes.

Graphique 4
Évolution des recettes de l'État québécois par source de financement (prévisions)
 (M\$)



p = prévision
 Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

Graphique 5
Évolution des dépenses de l'État québécois par postes de dépenses (prévisions)
 (M\$)



p = prévision
 Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

Mises ensemble, les prévisions des revenus et des dépenses portent le gouvernement du Québec à croire au maintien de l'équilibre budgétaire dans les prochaines années. Cette prévision nous semble valable, d'autant plus que le ministère des Finances du Québec se montre en général plus prudent dans ses prévisions des revenus que le Conference Board du Canada. Si l'économie du Québec fait bonne figure comme prévu et qu'il n'y a pas de changements majeurs dans la politique de dépenses du gouvernement, le Québec maintiendra son équilibre budgétaire.

Le tableau 3 présente l'évolution de l'équilibre au cours des prochaines années selon le ministère des Finances du Québec.

Tableau 3

Évolution de l'équilibre budgétaire du Québec (prévisions) selon le ministère des Finances du Québec
(M\$)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Recettes	102 466	106 308	109 225	112 243	115 608	119 277
Dépenses	100 074	103 720	106 291	108 927	111 581	114 388
Surplus avant versement au Fonds des générations	2 392	2 588	2 934	3 316	4 027	4 889
Réserve pour éventualité	100	100	100	100	400	900
Versement au Fonds des générations	2 042	2 488	2 834	3 216	3 627	3 989
Surplus après versement au Fonds des générations	250	–	–	–	–	–

Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

Actuellement, le Conference Board du Canada prévoit une croissance supérieure à celle prévue par le ministère des Finances du Québec. Cette croissance supplémentaire, si elle se réalise, fera que l'équilibre budgétaire se transformera rapidement en surplus substantiel. Le tableau 4 présente le sommaire des résultats, et les tableaux détaillés sont fournis à l'annexe 3.

Évidemment, ces surplus se réaliseront si l'économie continue de croître au rythme prévu et que les dépenses budgétaires évoluent de la même façon. Il serait surprenant qu'aucune nouvelle dépense ou baisse d'impôt ne vienne gruger ces surplus à moyen et à long termes. Si le gouvernement du Québec ne réduit pas ses sources de revenus de manière draconienne ou ne se met pas à dépenser de façon extraordinaire, on est toutefois en droit de penser que le Québec est

entré dans une ère de surplus budgétaires. Et avec sa réserve de stabilisation, il est mieux équipé pour affronter la prochaine récession.

Tableau 4

Évolution de l'équilibre budgétaire du Québec (prévisions) selon le Conference Board du Canada (M\$)

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Recettes	102 466	106 523	110 773	115 521	119 187	122 728	126 846	131 117	135 536	139 847	144 301	149 046
Dépenses	100 074	103 695	105 920	108 140	111 214	114 392	117 413	120 228	122 989	125 700	128 377	131 031
Surplus avant versement au Fonds des générations	2 392	2 828	4 854	7 382	7 973	8 336	9 433	10 890	12 547	14 147	15 924	18 015
Réserve pour éventualité	100	100	100	100	400	900	-	-	-	-	-	-
Versement au Fonds des générations	2 042	2 488	2 834	3 216	3 627	3 989	4 583	5 266	6 051	6 953	7 988	9 179
Surplus après versement au Fonds des générations	250	240	1 920	4 066	3 946	3 447	4 849	5 623	6 496	7 194	7 936	8 837

Sources : Le Conference Board du Canada; ministère des Finances du Québec.

Le Fonds des générations et la dette

À ce surplus s'ajoutent les versements obligatoires au Fonds des générations. La valeur totale des versements a particulièrement augmenté ces dernières années, entre autres en raison de l'apport de nouveaux revenus réservés comme la taxe sur les boissons alcoolisées, mais aussi grâce à un vigoureux programme de placements qui rapporte des revenus d'intérêts. Rappelons que le Fonds des générations ne rembourse pas directement la dette. L'argent reste dans un fonds dédié qui génère des intérêts, et ce, indépendamment des emprunts pour financer la dette. Le gouvernement fait ainsi le pari que les placements du Fonds vont rapporter plus en intérêts que le coût des intérêts sur

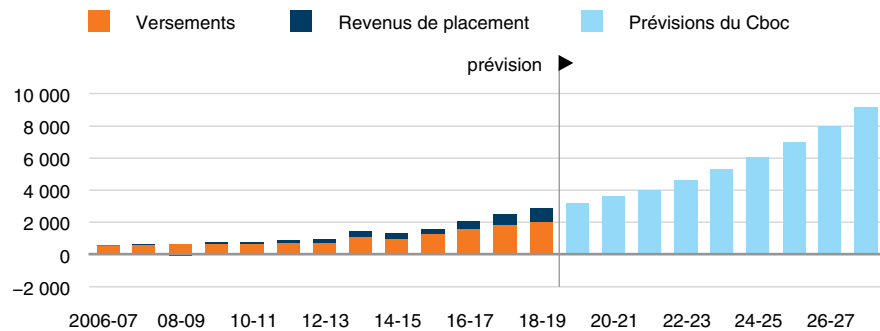
la dette à valeur d'investissement égale. La valeur totale du Fonds est prise en compte lors du calcul de la dette nette de la province.

Le graphique suivant illustre l'évolution des versements au Fonds des générations et de ses revenus d'intérêts.

Graphique 6

Composition des versements au Fonds des générations

(M\$)



Sources : Ministère des Finances du Québec; Le Conference Board du Canada

L'augmentation du Fonds des générations au fil des ans a permis de réduire le ratio de la dette nette par rapport au PIB qui demeure élevé en comparaison de ce qu'il est dans les autres provinces⁹. Si les taux d'intérêt augmentaient, le Québec y serait plus sensible. Dans quelle mesure la dette du Québec, est-elle plus ou moins lourde que les autres dettes publiques ailleurs au Canada et dans le monde? Avant de poursuivre cette analyse, il serait bon de définir la dette du Québec.

De quelle dette parlons-nous?

La plupart des États ont des dettes. Il s'agit d'une opération financière régulière qui leur permet d'avoir des liquidités pour remplir leurs obligations. Comme la

⁹ Pour comparer la dette entre les provinces, nous devons utiliser le concept de dette nette, expliqué dans l'encadré. Le concept est différent de celui de dette brute utilisée par le ministère des Finances du Québec.

continuité des États est quasiment assurée, ceux-ci sont des clients de choix pour les prêteurs. Souvent, pour financer certaines infrastructures, les États empruntent sur le marché local ou international. La dette est alors « liée » à un actif. Les États peuvent aussi emprunter pour satisfaire leurs besoins de liquidités face à des engagements futurs comme des versements aux caisses de retraite de leurs employés. Finalement, ils peuvent aussi emprunter pour faire face à des dépenses ponctuelles (dues à une réduction draconienne des revenus, comme en cas de crise économique) ou structurelles (pour couvrir des déficits structurels qui découlent de choix politiques).

Il existe une confusion quant au type de dette à considérer pour avoir un portrait juste de l'endettement d'un État. Par exemple, doit-on considérer la dette brute ou la dette nette? Doit-on inclure ou exclure certains postes? En réalité, ces différentes conceptions de la dette ne sont pas mutuellement exclusives. En général, la dette brute représente l'ensemble de ce que l'État doit (hors intérêts), peu importe la raison ou le motif de l'emprunt original. Elle est composée des emprunts aux marchés en plus des engagements futurs de l'État envers ses employés (avantages sociaux ou caisse de retraite).

Le régime d'emprunt au Québec est conçu de façon à ce que la dette « roule », c'est-à-dire que, pour profiter de conditions plus favorables, le gouvernement peut prendre de l'avance en empruntant des sommes réservées à des projets ou retarder ses emprunts lorsque les conditions sont moins avantageuses. Ainsi, le total de la dette empruntée peut varier beaucoup d'un trimestre à un autre selon la stratégie d'emprunt du gouvernement. Le montant emprunté sur les marchés ne représente pas l'ensemble de ce que l'État doit, puisque cette dette peut comprendre des emprunts faits en anticipation des besoins futurs de l'État. La dette brute n'équivaut pas à la dette empruntée¹⁰.

Lorsqu'on soustrait de la dette brute les actifs financiers de l'État, on obtient la dette nette. Cette dette est en général composée des déficits cumulés et des actifs non financiers qui ont servi au cours des années à financer des dépenses structurelles et ponctuelles. Le concept est utile à la comparaison entre provinces.

La dette nette est composée de deux éléments : les emprunts qui ont servi à payer des immobilisations (actifs non financiers) et ceux qui ont servi à financer les dépenses courantes de l'État qui n'ont pu être couvertes par les recettes

10 Pour bien comprendre l'ensemble de ces concepts, on peut se référer à Deslauriers, Gagné et Paré, 2015.

gouvernementales de l'exercice (autrement dit les déficits). La somme de ces manques à gagner antérieurs représente la dette des déficits cumulés.

En résumé, la dette¹¹ d'un État correspond à :

Dette brute = dette empruntée + engagements futurs de l'État

Dette nette = dette brute – actifs financiers du gouvernement, déduction faite des autres éléments de passif

Dette des déficits cumulés = dette nette – actifs non financiers

Si l'existence d'une dette est habituelle pour un État, le contrôle de celle-ci demeure essentiel. Une dette élevée entraîne des coûts de financement systématiquement plus élevés, ce qui laisse moins de marge de manœuvre pour financer les dépenses de programmes ou des dépenses exceptionnelles (p. ex. les catastrophes naturelles) sans recourir à des budgets déficitaires. Le coût de la dette (les intérêts) est tributaire de la perception qu'ont les prêteurs et des taux d'intérêt. Les prêteurs basent leur perception sur la capacité potentielle de remboursement d'un État et donc du risque que celui-ci ne rembourse pas ses obligations (potentiel économique, liquidité du marché des obligations). Le pourcentage de la dette brute par rapport à l'économie globale est un des indicateurs principaux du potentiel de remboursement utilisé par les prêteurs. Plus ce pourcentage est élevé, moins ils pensent que l'économie de l'État est assez solide pour que celui-ci puisse rembourser éventuellement l'entièreté de la dette.

Pour ce rapport, nous utiliserons l'ensemble de ces conceptions de la dette, car elles permettent de comparer la situation québécoise à celle d'autres États. En revanche, si nous devons qualifier l'importance de la dette, la proportion de la dette qui provient des déficits cumulés nous paraît être la mesure la plus significative, parce que cette dette n'est adossée à aucun actif. L'État ne peut pas « liquider » des actifs pour rembourser cette portion de sa dette; il doit s'appuyer uniquement sur ses revenus provenant des sources usuelles. La section suivante présente la situation québécoise.

11 Il existe aussi le concept de dette du secteur public. Pour le Québec, cette dette correspond à la dette brute à laquelle s'ajoutent les dettes d'Hydro-Québec, des municipalités et des universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes, en plus de la dette des entreprises publiques. Pour pouvoir comparer la dette québécoise avec celle des autres provinces canadiennes et d'autres États, nous excluons cette définition de la dette de notre analyse.

Le fardeau de la dette québécoise par habitant a commencé à diminuer à partir de 2014-2015.

La dette du Québec

Pour 2017-2018, la dette brute du Québec s'élevait à 210 824 M\$, soit 52 % de la valeur du PIB. Pour la troisième année de suite, cette proportion est en diminution¹². La dette empruntée correspond à près de 200 G\$. Depuis la réforme comptable de 2008-2009 qui a inclus dans la dette l'ensemble des dettes des réseaux des services publics, la proportion de la dette brute oscille entre 50 et 55 % du PIB.

Le portrait est plus encourageant lorsqu'on observe l'évolution de la proportion de la dette nette par rapport au PIB depuis 2009-2010. Cette proportion est actuellement inférieure à ce qu'elle était avant la crise financière de 2008-2009 et sa décroissance devrait s'accélérer dans les années à venir. Les perspectives sont encore plus positives quand on considère la dette provenant des déficits cumulés. La gestion serrée des finances publiques ces dernières années a permis de mettre un frein à la spirale de l'endettement et on commence à récolter les fruits de ces efforts. En 2021, au rythme actuel, cette dette ne représentera plus que 23,4 % du PIB alors qu'elle en constituait plus de 40 % à la fin des années 1990. De plus, si on ajoute la réserve de stabilisation (un surplus cumulé qui compense les déficits cumulés), la proportion de la dette est encore réduite.

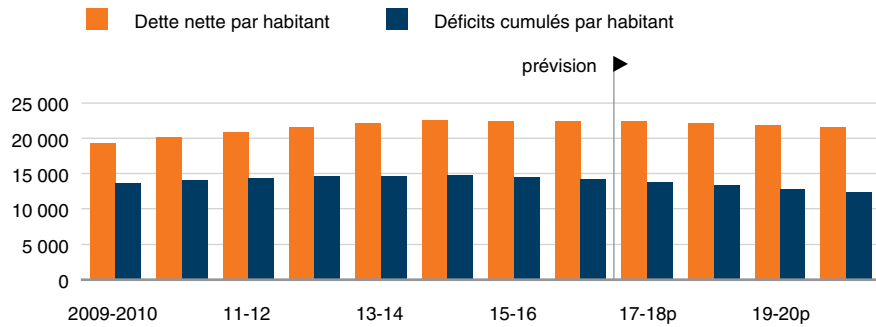
Une des façons de concevoir le poids de la dette est de ramener celle-ci à l'échelle des particuliers. Ceci permet de relativiser ce que l'État québécois doit en notre nom. Le fardeau de la dette québécoise par habitant a commencé à diminuer tranquillement à partir de 2014-2015. Cette diminution est attribuable, d'une part, à la baisse de l'endettement net du gouvernement en proportion de la taille de l'économie et, d'autre part, à la croissance démographique pendant la même période. En 2017-2018, la dette des déficits cumulés par habitant représentera 13 743 \$. Le graphique 7 présente cette évolution.

12 Québec, ministère des Finances, 2017.

Graphique 7

Dettes nette et déficits cumulés par habitant

(\$ de 2007)



p = prévision

Sources : Ministère des Finances du Québec; Institut du Québec.

L'effet du Fonds des générations

Cette réduction graduelle du poids de la dette dans l'économie québécoise s'explique de trois façons : une gestion raisonnable des dépenses publiques, une croissance plus rapide de la population que de l'endettement et, finalement, l'évolution du Fonds des générations.

L'effet du Fonds des générations sur la dette pour 2017-2018 est le suivant :

Figure 1

Effet du Fonds des générations sur la dette pour 2017-2018

(M\$)

Dettes empruntée		Obligations futures du gouvernement		Fonds des générations		Dettes brute
199 882	+	24 054	-	13 052	=	210 824

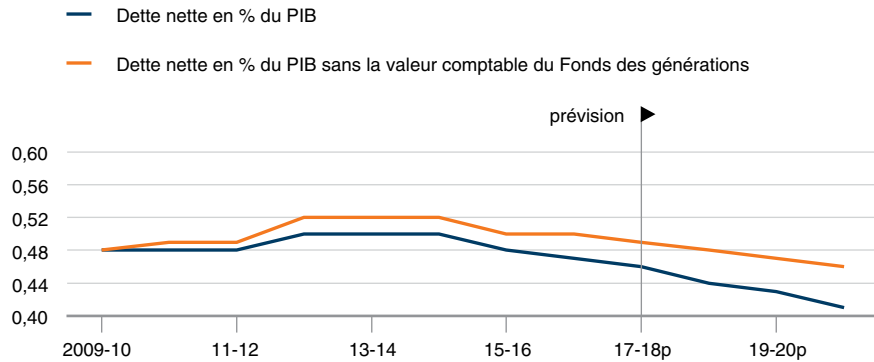
Source : Institut du Québec.

La présence du Fonds compense directement le poids de la dette empruntée. L'incidence des versements au Fonds des générations est plus perceptible lorsqu'on compare le ratio de la dette nette par rapport au PIB à ce qu'il serait sans l'apport du Fonds. Le graphique 8 illustre cette évolution.

Graphique 8

Dettes nette en pourcentage du PIB avec et sans la valeur comptable du Fonds des générations

(%)



p = prévision

Sources : Ministère des Finances du Québec et Institut du Québec

La différence entre les deux mesures, qui représente environ 3 points de pourcentage du PIB en 2016-2017, pourrait s'élever aux environs de 5 points de pourcentage du PIB en 2020-2021. Cela fait du Fonds des générations un outil essentiel si le gouvernement veut atteindre ses objectifs ambitieux de réduction du poids de la dette.

Avec 2 milliards de dollars consacrés au Fonds l'an dernier, la valeur de celui-ci a augmenté de façon considérable. Le Fonds est devenu si important que certains militent en faveur d'un gel des versements ou suggèrent même qu'on s'en serve pour stimuler l'économie (qui ne semble pas en avoir besoin). Rappelons que les versements au Fonds ont généralement fait l'objet d'un consensus politique. L'explosion de la valeur du Fonds provient du maintien d'un plan de versement rigoureux et de placements astucieux. Le Fonds n'est pas à l'abri d'une crise financière qui réduirait sa valeur. Par conséquent, l'idée de s'en servir pour financer des investissements ou de geler les versements alors que les indicateurs économiques sont positifs ne semble pas logique. Soulignons aussi que la présence du Fonds des générations est soulignée par les agences de crédit comme un élément critique du maintien d'une note de crédit positive pour le Québec, laquelle a pour effet de réduire les coûts d'emprunt du gouvernement et donc les coûts d'intérêts (qui demeurent le troisième poste de coût en importance du

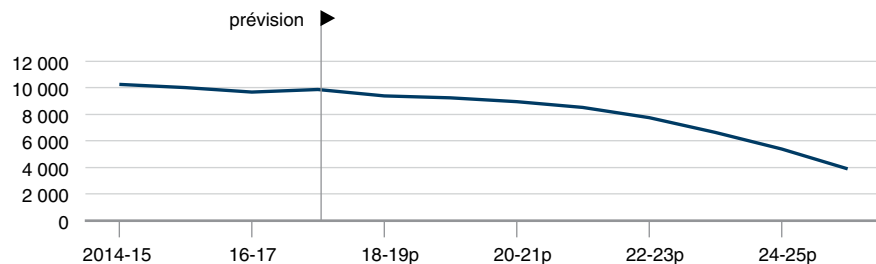
gouvernement du Québec) après la santé et l'éducation. Un gel des versements au Fonds des générations ou une réduction de ceux-ci équivaldraient à une augmentation de la dette brute du Québec.

Le graphique suivant montre la réduction des coûts d'emprunt par année selon les prévisions du ministère des Finances du Québec et le Conference Board du Canada. On pourrait militer en faveur d'un remboursement de la dette avec la valeur contenue dans le Fonds, ou d'une réduction des perceptions fiscales équivalentes aux versements qui stimuleraient l'économie et réduirait le ratio dette/PIB, mais aucune de ces mesures n'aurait, du moins à court terme, le même effet sur la dette que l'accumulation annuelle des intérêts dans le Fonds. Actuellement, comme les résultats du Fonds dépassent largement le coût d'intérêt sur la dette du Québec, cet effet de levier rend cet instrument de réduction de la dette hautement intéressant. Pour plus de détails sur les diverses options de remboursement, on peut se référer à Fields et coll. (2015).

Graphique 9

Évolution et prévision des coûts d'emprunts selon les années

(M\$)



p = prévision

Sources : Le Conference Board du Canada.

Le gouvernement s'est donné comme objectif d'atteindre d'ici 2026 des ratios de 45 % du PIB pour la dette brute et de 17 % du PIB pour la dette des déficits cumulés. Ces objectifs demanderont beaucoup de rigueur dans la gestion des finances publiques, le maintien du Fonds des générations et même l'augmentation des revenus qui lui sont réservés, et surtout un climat économique qui restera favorable. La poursuite des versements au Fonds des générations demeure la stratégie principale à conserver.

L'abandon du déficit zéro a fait augmenter la dette par habitant.

N'oublions pas non plus que le contribuable québécois est aussi touché par les décisions financières d'un autre palier de gouvernement qui adopte depuis quelques années une direction totalement opposée.

La situation fédérale : retour des déficits

Le gouvernement du Canada a adopté une stratégie différente de gestion des fonds publics. Si, dans les années 1990 et au début des années 2000, le gouvernement fédéral a cherché à équilibrer ses budgets, l'administration actuelle a plutôt opté pour une stratégie qui mise sur le maintien d'un ratio de la dette par rapport au PIB acceptable. Techniquement, cette stratégie lui permet d'inscrire des déficits annuels pour autant que la croissance économique demeure plus élevée que le montant des emprunts.

L'analyse qu'en font Stewart et Fields résume bien cette position¹³. Le déficit en 2017-2018 devrait s'élever à plus de 25 G\$, ce qui représente 1,4 % du PIB. Comme le soulignent les auteurs, l'absence de plan de réduction du déficit fait que celui-ci devrait s'élever à près de 19 G\$ en 2020-2021. Si le budget souligne l'importance de ne pas laisser le ratio de la dette nette par rapport au PIB se détériorer, il n'indique pas nécessairement un plafond à ne pas dépasser.

L'abandon du déficit zéro a nécessairement fait augmenter la dette par habitant, mais le ratio de la dette par rapport au PIB reste stable. Le graphique 10 présente l'évolution de cette relation.

La dette des Québécois

Si la stratégie d'endettement fédérale peut se défendre à court terme¹⁴, cela est moins vrai lorsqu'on additionne les dettes des provinces pour calculer la dette nette canadienne. Depuis quelques années, la croissance de la dette nette canadienne par rapport au PIB¹⁵ s'accélère. Le graphique 11 montre cette croissance.

13 Stewart et Fields, 2017.

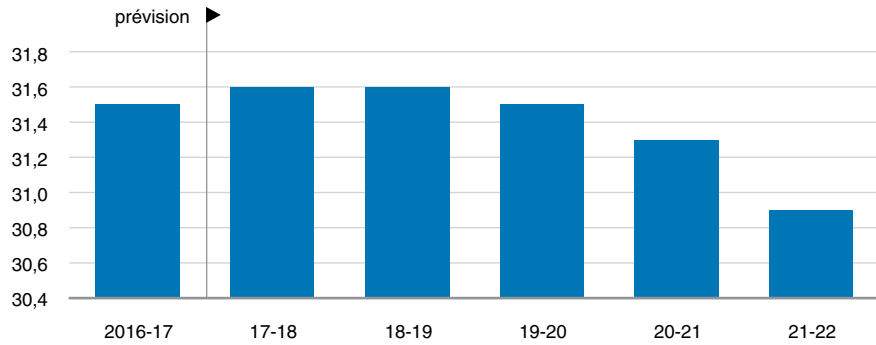
14 Même si certains commentateurs et économistes doutent de la pertinence de stimuler une économie canadienne sur une lancée.

15 La dette nette canadienne est le total de la dette nette fédérale et des dettes nettes provinciales.

Graphique 10

Évolution et prévision du ratio de la dette Fédérale par rapport au PIB du Canada

(%)



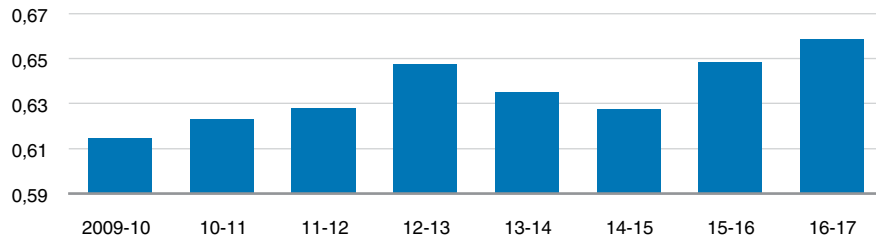
p = prévision

Source : Gouvernement du Canada. Budget fédéral 2017, tableau A1.5

Graphique 11

Dettes nette du Canada en pourcentage du PIB

(%)



p = prévision

Sources : Gouvernement du Canada; Conference Board du Canada.

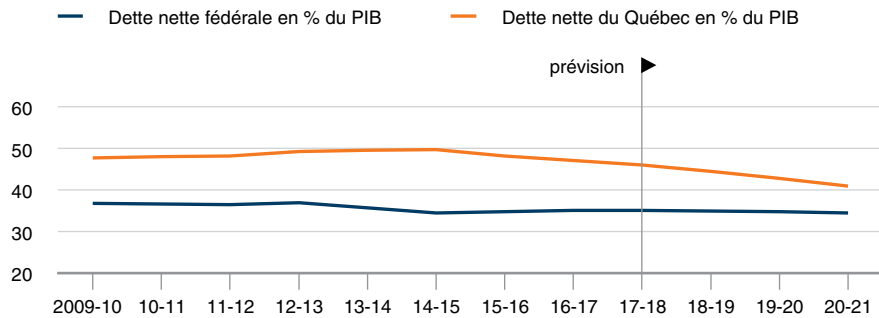
Les perspectives ne sont pas meilleures lorsqu'on met cette dette en relation avec le nombre d'habitants. L'accroissement de la dette vient de l'endettement de certaines provinces en proie à des difficultés économiques et du maintien du ratio de la dette fédérale.

La dette nette fédérale par rapport au PIB demeure dans des proportions acceptables par rapport à celle du Québec. Le graphique 12 présente

Graphique 12

Dettes nettes fédérale et québécoise en pourcentage du PIB

(%)



p = prévision

Sources : Ministère des Finances du Québec; Le Conference Board du Canada.

les proportions des dettes nettes fédérale et québécoise par rapport au PIB.

La question qui se pose est de savoir si les efforts du gouvernement du Québec pour réduire l'endettement par habitant seront réduits par le maintien de la dette fédérale. Cette question est importante, car le remboursement progressif de la dette sera assumé par le même contribuable, peu importe l'origine de la dette.

Calcul du poids de l'endettement

Pour calculer le poids total de l'endettement sur chaque Québécois, il faut combiner les deux dettes. Plusieurs possibilités s'offrent à nous. On peut :

- ajouter la portion de la dette fédérale qui correspond à la portion québécoise de l'économie canadienne (20 %);
- calculer la part des immobilisations et des dépenses liées à la dette et la redistribuer par province;
- plus facilement, diviser la dette fédérale par personne et l'ajouter à la dette provinciale (23 %).

Calculer la part des dépenses et des immobilisations semble plus susceptible de générer des erreurs puisqu'il faudrait partir de prémisses plus subjectives (p. ex. la proportion des investissements dans une province x qui bénéficient au Québec, etc.).

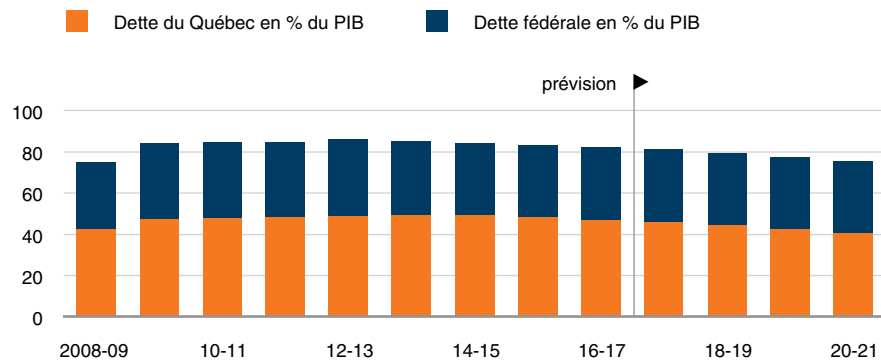
Nous avons choisi d'opter pour le calcul de la dette en fonction de la taille de l'économie de chaque province par rapport à la taille de l'économie canadienne. Incidemment, le niveau de la dette canadienne étant fortement dépendant du niveau de valeur ajoutée créée par chacune des provinces, il nous apparaît tout à fait logique d'utiliser cette solution.

Lorsqu'elles sont combinées, les dettes nettes fédérale et québécoise diminuent en proportion du PIB, mais cette diminution s'explique par l'effort du gouvernement du Québec. Le graphique 13 illustre cette tendance.

Graphique 13

Dettes nettes fédérale et québécoise en pourcentage du PIB

(%)



p = prévision

Sources : Ministère des Finances du Québec; Le Conference Board du Canada.

Lorsqu'on divise le tout par le nombre d'habitants, le portrait reste le même. Pour bien comprendre la dette complète des Québécois, il faut la comparer.

La dette des Québécois comparée

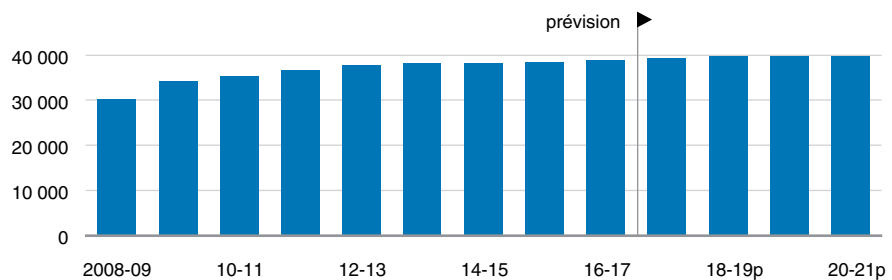
Nous présumons que l'effet de la dette fédérale sera le même d'une province à l'autre une fois considérée la force de l'économie provinciale (de cette façon, nous tenons mieux compte des disparités démographiques entre les différentes régions du Canada). Ainsi, la gestion

de la dette provinciale devient le facteur qui influe le plus sur le poids de la dette combinée. Comment le Québec s'en sort-il en comparaison aux autres provinces vu que ce dernier voit sa dette par rapport à son PIB Il reste parmi les provinces les plus endettées du Canada lorsqu'on combine sa dette nette et la proportion de la dette fédérale qui lui revient.

En cas de ralentissement économique majeur, le Québec serait en mauvaise posture pour y faire face. Son endettement global élevé ferait rapidement bondir le ratio de sa dette par rapport au PIB.

Le tableau de dettes nettes par habitant n'est pas très différent : lorsque la dette fédérale pondérée en fonction du poids économique de chaque province est combinée à la dette québécoise, l'endettement par habitant place le Québec au troisième rang des provinces les plus endettées. La différence s'explique par le fait que la proportion du PIB canadien attribuable à l'économie ontarienne est supérieure au poids démographique de l'Ontario par rapport à la population canadienne totale, de sorte que l'Ontario reçoit une plus grande « part » de la dette fédérale.

Graphique 14
Dettes nettes fédérale et québécoise par habitant
 (\$)



p = prévision

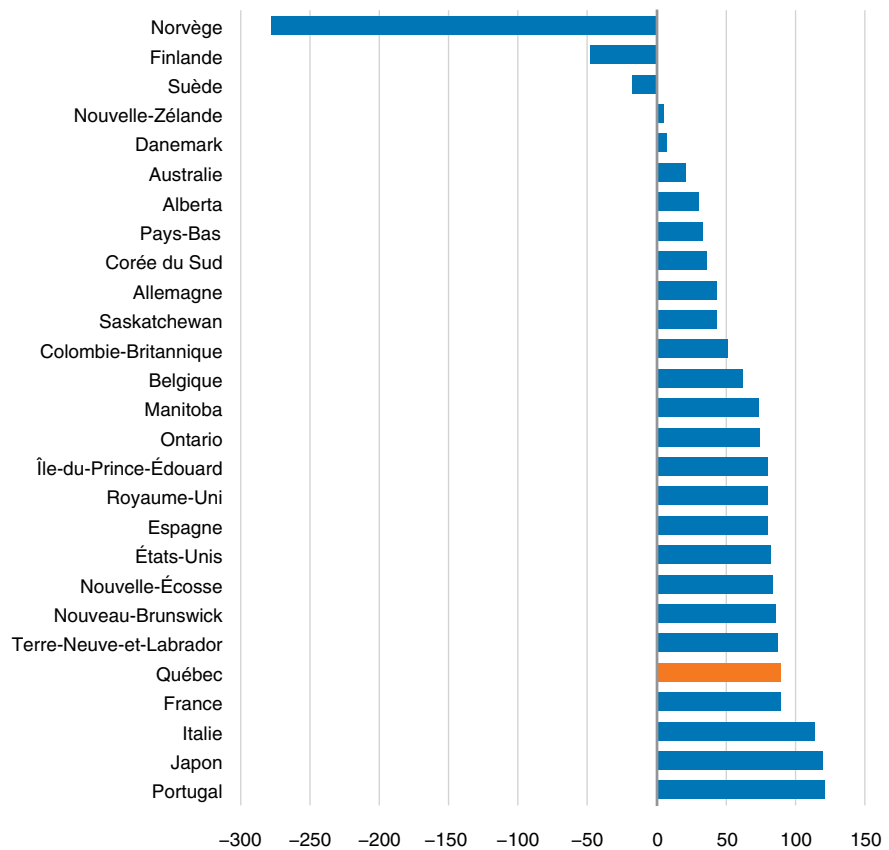
Sources : Ministère des Finances du Québec; Le Conference Board du Canada.

Lorsqu'on compare la dette nette de chaque province (dette cumulée fédérale et provinciale) avec celle de certains pays de l'OCDE, le Québec ne fait pas très bonne figure. Le graphique 15 montre quelques-uns des ratios d'autres pays développés.

Graphique 15

Pourcentage de la dette nette en proportion du PIB (fédéral et provincial) pour les provinces canadiennes et certains pays de l'OCDE en 2017

(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Fonds monétaire international
 Note : Cette comparaison est la meilleure possible dans les circonstances étant donné que la méthodologie du FMI ne comprend pas nécessairement l'ensemble des éléments compris dans le calcul de la dette au Québec.

La marge de manœuvre pour rembourser la dette est et restera limitée.

La dette nette québécoise est comparable à la dette française, et inférieure à celles du Portugal ou de l'Italie. Néanmoins, le graphique montre que la majorité des autres pays examinés se trouvent dans des situations plus enviables. Même les États-Unis, qui ont dû recourir à des programmes draconiens pour contenir la crise de 2008-2009, ont un ratio d'endettement plus faible que le Québec.

Il demeure que, même si la situation ne l'exige pas actuellement, la marge de manœuvre pour rembourser cette dette est et restera limitée. Le contribuable québécois paie des impôts à deux paliers de gouvernement. Si un des paliers perd le contrôle et doit augmenter ses revenus, il le fera au détriment de la marge de manœuvre de l'autre.

La fiscalité demeure un domaine d'intervention qui illustre parfaitement l'idée du jeu à somme nulle. Si un palier laisse une certaine marge de manœuvre, il demeure possible à l'autre de s'en servir. Entre janvier 2008 et janvier 2012, le gouvernement du Québec a progressivement occupé l'espace fiscal libéré par la baisse de la TPS en augmentant progressivement la TVQ. Au total, les taux de taxation sur les produits et services sont demeurés les mêmes, mais le Québec en a tiré davantage de bénéfices que le fédéral.

Même si la valeur d'un point d'impôt n'est pas la même à l'échelon provincial, il demeure qu'un jour ou l'autre, et surtout s'il advient une récession, le gouvernement fédéral devra faire face à ses obligations et augmenter ses revenus pour réduire un éventuel déficit qui pourrait défoncer le cadre qu'il s'est donné.

Lorsque ce jour arrivera, quelle sera la marge de manœuvre pour augmenter les revenus quand on sait que le contribuable québécois est déjà l'un des plus taxés au Canada?

Le Québec a un
taux de pression
fiscale de 37,6 %.

Plus de marge de manœuvre pour augmenter les revenus

Dans son rapport *Benchmarking provincial tax burdens*¹⁶, le Conference Board du Canada compare les différentes provinces d'après le poids de leur fiscalité. Selon des données de 2012 de Statistique Canada et Revenu Canada, celui-ci a déterminé que le Québec était la province qui demandait le plus grand effort à ses citoyens. Si l'ensemble des provinces a également des paliers progressifs d'imposition, au Québec, la progression est encore plus marquée.

De tous les particuliers canadiens, les Québécois demeurent les plus imposés (tant en ce qui concerne la borne inférieure du taux d'imposition que la rapidité avec laquelle on passe à une tranche d'imposition supérieure). Dans son étude, J. Adès (2016) a démontré que le fardeau fiscal des particuliers au Québec est de plus de 12 % alors qu'il oscille entre 8 et 10 % dans les autres provinces lorsqu'on fait abstraction de l'abattement unique au Québec. La taxe de vente québécoise est aussi la charge qui grève le plus lourdement le budget des ménages après celle de la Nouvelle-Écosse.

Cette fiscalité plus lourde¹⁷ fait que la proportion des revenus de l'État qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers occupe une plus grande part de l'économie. Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador étaient les seules provinces où la proportion des revenus propres en 2016-2017 dépassait 20 % du PIB. Combinés, l'impôt sur le revenu des particuliers et les taxes à la consommation font du Québec le champion de la ponction fiscale sur le PIB (graphique 16). Cette analyse est confirmée par la comparaison présentée dans le *Bilan sur la fiscalité au Québec*¹⁸ : le Québec y a un taux de pression fiscale de 37,6 %, ce qui le situe dans le premier tiers des pays de l'OCDE.

16 Adès, 2016.

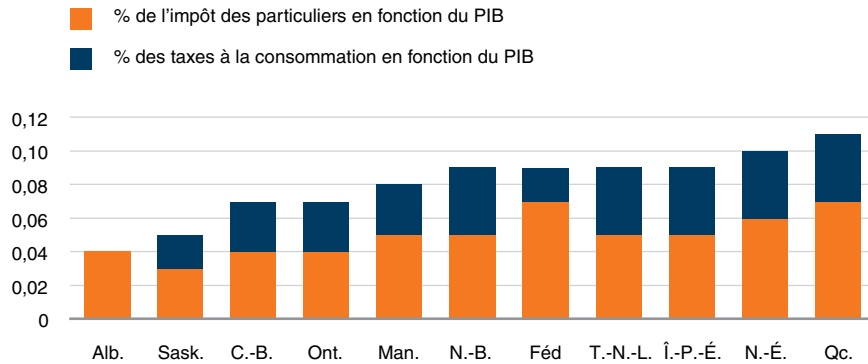
17 Rappelons cependant qu'avec la venue de surplus budgétaires, le gouvernement du Québec a accéléré l'abolition de la contribution supplémentaire pour la santé en plus de réduire légèrement les impôts.

18 Chaire en fiscalité et en finances publiques, 2017.

Graphique 16

Pourcentage du PIB de 2016-2017 correspondant à l'impôt sur le revenu des particuliers et aux taxes à la consommation

(%)



Source : Le Conference Board du Canada.

La marge de manœuvre du Québec est donc limitée. En cas de choc ou de crise économique qui ferait augmenter la dette, la marge de manœuvre pour augmenter les revenus de l'État y est quasiment nulle. Il n'y aurait pas d'autre solution que de reporter à plus tard les efforts pour réduire l'endettement.

Rappelons cependant que cette ponction fiscale sert à financer un plus grand filet social. Dans *Portrait des impôts payés et des services publics reçus par les ménages québécois*, les chercheurs Luc Godbout et Antoine Genest-Grégoire montrent, en analysant 29 scénarios de revenus, que dans seulement 11 de ceux-ci les citoyens reçoivent moins de services ou de transferts qu'ils ne paient d'impôts¹⁹. Le panier de services québécois sert aussi à compenser les inégalités de marché plus prononcées au Québec qu'ailleurs (voir Scarfone et coll., 2017²⁰).

Cette absence de marge de manœuvre fait que la prochaine crise économique (ou du moins récession) empêchera de réduire le fardeau de la dette : la capacité des contribuables de faire face à une hausse possible des perceptions fiscales a probablement atteint sa limite. Par

19 Genest, Grégoire et Godbout, 2017.

20 Scarfone, Gosselin, Homsy et Côté, 2017.

conséquent, même si le gouvernement fédéral maintient des ratios de la dette nette par rapport au PIB qui semblent acceptables, sa stratégie risque à moyen terme d'augmenter le fardeau de la dette des Québécois.

Conclusion : la nécessité de maintenir le Fonds des générations

Même si les efforts de réduction de la dette québécoise au moyen du Fonds des générations et d'une gestion budgétaire rigoureuse semblent porter leurs fruits depuis quelques années, ils ne sont pas soutenus au palier fédéral. En termes absolus, les Québécois sont légèrement moins endettés qu'auparavant : tranquillement, le fardeau de la dette passe du provincial au fédéral.

Toutes proportions gardées, le contribuable québécois demeure le plus taxé du Canada. La marge de manœuvre fiscale au Québec est donc la plus mince de l'ensemble des provinces. Un gouvernement fédéral qui voudrait compenser son endettement croissant par une augmentation de ses revenus se trouverait en butte à une économie québécoise déjà très imposée. Cette réaction potentielle du gouvernement fédéral aurait pour effet de réduire la marge de manœuvre du gouvernement du Québec.

Dans cet état des choses relativement nouveau au niveau fédéral et compte tenu des cibles ambitieuses de réduction du poids de la dette du gouvernement québécois, il serait risqué pour lui d'abandonner la stratégie qu'il a mise en place. Une réduction ou une annulation des versements au Fonds des générations aurait comme conséquence de maintenir, voire d'augmenter, le ratio de la dette par rapport au PIB. Certes, il pourrait être tentant de saisir, pour des dépenses ponctuelles ou des baisses d'impôts, les revenus de plus en plus importants réservés au Fonds, même si celui-ci enregistre jusqu'à présent des taux de rendement très intéressants. D'ailleurs, certains commentateurs associent à tort ces versements à des surplus. Mais rappelons qu'en cas de crise, ces versements seraient réduits, comme le seraient les autres revenus de l'État. De plus, les gains en capital, les intérêts et les dividendes produits par le Fonds seraient aussi revus à la baisse en cas de crise économique. Une réduction des versements équivaut à une augmentation de la dette. Néanmoins, en comparaison, le Fonds des

Une crise économique mettrait en péril la capacité du Québec d'atteindre ses cibles de réduction de la dette.

génération demeure l'instrument le plus efficace de remboursement de la dette à court terme.

Une crise économique qui augmenterait le ratio de la dette nette par rapport au PIB autant au provincial qu'au fédéral mettrait en péril la capacité du Québec d'atteindre ses cibles de réduction de l'endettement, et ce, dans un contexte où le fédéral aurait de plus en plus intérêt à occuper un espace fiscal plus grand. Toutes ces raisons font qu'il est essentiel que le gouvernement du Québec maintienne sa stratégie et les paiements au Fonds des générations alors que l'économie de la province se porte bien.

Évaluez cette publication et courez la chance de gagner un prix!

www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=9179

ANNEXE A

Bibliographie

Adès, J. *Benchmarking Provincial Tax Burdens*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2016.

Bernard, M.-C., Côté, J.-G., Fields, D., Homsy, M., et S. Scarfone. *Équilibre budgétaire : fragile ou robuste? Les défis du financement de la santé*, Montréal, Institut du Québec, 2016.

Bernard, M.-C., Gagné, R., Homsy, M., Stewart, M., et L. Thériault. *Choc démographique et Finances publiques : pour un contrat social durable*, Ottawa, Institut du Québec, 2014.

Canada, ministère des Finances. *Budget 2017-2018*, Ottawa, Gouvernement du Canada, le 22 mars 2017.

Chaire en fiscalité et en finances publiques. *Bilan de la fiscalité au Québec*, Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 2017.

Deslauriers, J., Gagné, R., et J. Paré. *L'heure juste sur la dette du gouvernement du Québec*, Montréal, Centre sur la productivité et la prospérité, 2015.

Fields, D., Homsy, M., Scarfone, S., et M. Stewart. *Vers la fin des budgets écrits à l'encre rouge? Défis et choix*, Montréal, Institut du Québec, 2015.

Genest-Grégoire, A., et L. Godbout. *Portrait des impôts payés et des services publics reçus par les ménages québécois*, Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 2017.

Québec, ministère des Finances. *Budget du Québec 2017-2018*, Québec, Gouvernement du Québec, 2017.

Scarfone, S., Gosselin, F., Homsy, M., et J.-G. Côté. *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

ANNEXE B

Tableau 1

Tableau 1

Données budgétaires basées sur les chiffres du ministère des Finances du Québec et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Revenus totaux	95 937 <i>2,9</i>	100 123 <i>4,4</i>	102 466 <i>2,3</i>	106 308 <i>3,7</i>	109 225 <i>2,7</i>	112 243 <i>2,8</i>	115 608 <i>3,0</i>	119 277 <i>3,2</i>	126 846 <i>3,4</i>	131 117 <i>3,4</i>	135 536 <i>3,4</i>	139 847 <i>3,2</i>	144 301 <i>3,2</i>	149 046 <i>3,3</i>
Revenus autonomes	77 398 <i>3,6</i>	81 222 <i>4,9</i>	81 968 <i>0,9</i>	84 279 <i>2,8</i>	87 004 <i>3,2</i>	89 690 <i>3,1</i>	92 452 <i>3,1</i>	95 042 <i>2,8</i>	99 412 <i>3,4</i>	102 792 <i>3,4</i>	106 297 <i>3,4</i>	109 655 <i>3,2</i>	113 116 <i>3,2</i>	116 838 <i>3,3</i>
Impôts des particuliers	27 547 <i>5,1</i>	28 753 <i>4,4</i>	29 686 <i>3,2</i>	30 569 <i>3,0</i>	31 868 <i>4,2</i>	33 066 <i>3,8</i>	34 288 <i>3,7</i>	35 657 <i>4,0</i>	37 519 <i>4,0</i>	39 032 <i>4,0</i>	40 605 <i>4,0</i>	42 147 <i>3,8</i>	43 684 <i>3,6</i>	45 312 <i>3,7</i>
Impôts des entreprises	5 837 <i>3,8</i>	7 016 <i>20,2</i>	6 890 <i>-1,8</i>	7 227 <i>4,9</i>	7 484 <i>3,6</i>	7 690 <i>2,8</i>	7 898 <i>2,7</i>	8 064 <i>2,1</i>	9 105 <i>3,6</i>	9 470 <i>4,0</i>	9 845 <i>4,0</i>	10 098 <i>2,6</i>	10 397 <i>3,0</i>	10 789 <i>3,8</i>
TVQ	13 773 <i>3,9</i>	14 492 <i>5,2</i>	14 991 <i>3,4</i>	15 376 <i>2,6</i>	15 686 <i>2,0</i>	15 963 <i>1,8</i>	16 350 <i>2,4</i>	16 701 <i>2,1</i>	17 178 <i>2,9</i>	17 680 <i>2,9</i>	18 216 <i>3,0</i>	18 766 <i>3,0</i>	19 356 <i>3,1</i>	19 978 <i>3,2</i>
Autres taxes	12 135	12 729 <i>4,9</i>	12 383 <i>-2,7</i>	12 598 <i>1,7</i>	12 861 <i>2,1</i>	13 159 <i>2,3</i>	13 481 <i>2,5</i>	13 857 <i>2,8</i>	14 228 <i>2,7</i>	14 606 <i>2,7</i>	14 996 <i>2,7</i>	15 383 <i>2,6</i>	15 781 <i>2,6</i>	16 192 <i>2,6</i>
Autres revenus autonomes	18 106 <i>3,5</i>	18 232 <i>0,7</i>	18 018 <i>-1,2</i>	18 509 <i>2,7</i>	19 105 <i>3,2</i>	19 813 <i>3,7</i>	20 435 <i>3,1</i>	20 763 <i>1,6</i>	21 383 <i>3,0</i>	22 003 <i>2,9</i>	22 635 <i>2,9</i>	23 260 <i>2,8</i>	23 899 <i>2,7</i>	24 566 <i>2,8</i>
Organismes gouvernementaux	5 336 <i>1,8</i>	5 013 <i>-6,1</i>	4 753	4 480 <i>-5,7</i>	4 402 <i>-1,7</i>	4 582 <i>4,1</i>	4 711 <i>2,8</i>	4 844 <i>2,8</i>	5 008 <i>3,4</i>	5 183 <i>3,5</i>	5 365 <i>3,5</i>	5 530 <i>3,1</i>	5 698 <i>3,0</i>	5 884 <i>3,3</i>
Autres	12 770 <i>4,2</i>	13 219 <i>3,5</i>	13 265 <i>0,3</i>	14 029 <i>5,8</i>	14 703 <i>4,8</i>	15 231 <i>3,6</i>	15 724 <i>3,2</i>	15 919 <i>1,2</i>	16 375 <i>2,9</i>	16 820 <i>2,7</i>	17 270 <i>2,7</i>	17 730 <i>2,7</i>	18 200 <i>2,7</i>	18 682 <i>2,6</i>

(suite ...)

Tableau 1 (suite)

Données budgétaires basées sur les chiffres du ministère des Finances du Québec et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Transferts fédéraux	18 539 <i>-0,1</i>	18 901 <i>2,0</i>	20 498	22 029 <i>7,5</i>	22 221 <i>0,9</i>	22 553 <i>1,5</i>	23 156 <i>2,7</i>	24 235 <i>4,7</i>	27 434 <i>3,4</i>	28 326 <i>3,3</i>	29 239 <i>3,2</i>	30 192 <i>3,3</i>	31 185 <i>3,3</i>	32 208 <i>3,3</i>
Transfert canadien en matière de santé	5 282 <i>-0,2</i>	5 487 <i>3,9</i>	5 946 <i>8,4</i>	6 110 <i>2,8</i>	6 317 <i>3,4</i>	6 574 <i>4,1</i>	6 834 <i>4,0</i>	7 090 <i>3,7</i>	7 324 <i>3,3</i>	7 555 <i>3,2</i>	7 789 <i>3,1</i>	8 037 <i>3,2</i>	8 298 <i>3,2</i>	8 565 <i>3,2</i>
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 588 <i>3,5</i>	1 542 <i>-2,9</i>	1 635 <i>6,0</i>	1 640 <i>0,3</i>	1 655 <i>0,9</i>	1 681 <i>1,6</i>	1 716 <i>2,1</i>	1 753 <i>2,2</i>	1 781 <i>1,6</i>	1 807 <i>1,5</i>	1 833 <i>1,4</i>	1 862 <i>1,6</i>	1 895 <i>1,7</i>	1 925 <i>1,6</i>
Péréquation	9 286 <i>18,5</i>	9 521 <i>2,5</i>	10 030	11 081 <i>10,5</i>	11 084 <i>0,0</i>	13 489 <i>11,8</i>	13 859 <i>2,7</i>	14 393 <i>3,9</i>	14 928 <i>3,7</i>	15 471 <i>3,6</i>	16 030 <i>3,6</i>	16 610 <i>3,6</i>	17 212 <i>3,6</i>	17 838 <i>3,6</i>
Autres transferts	2 383 <i>-38,8</i>	2 351 <i>-1,3</i>	2 887 <i>22,8</i>	2 957 <i>2,4</i>	3 040 <i>2,8</i>	3 126 <i>2,8</i>	3 215 <i>2,8</i>	3 306 <i>2,8</i>	3 401 <i>2,9</i>	3 493 <i>2,7</i>	3 587 <i>2,7</i>	3 682 <i>2,7</i>	3 780 <i>2,7</i>	3 880 <i>2,6</i>
Dépenses totales	95 801 <i>0,9</i>	96 479 <i>0,7</i>	100 074	103 720 <i>3,6</i>	106 291 <i>2,5</i>	108 927 <i>2,5</i>	111 581 <i>2,4</i>	114 388 <i>2,5</i>	117 413 <i>2,6</i>	120 228 <i>2,4</i>	122 989 <i>2,3</i>	125 700 <i>2,2</i>	128 377 <i>2,1</i>	131 031 <i>2,1</i>
Dépenses de programmes	85 531 <i>1,4</i>	86 470 <i>1,1</i>	90 387 <i>4,5</i>	93 852 <i>3,8</i>	96 533 <i>2,9</i>	98 917 <i>2,5</i>	102 287 <i>3,4</i>	105 879 <i>3,5</i>	109 684 <i>3,6</i>	113 582 <i>3,6</i>	117 630 <i>3,6</i>	121 800 <i>3,5</i>	126 088 <i>3,5</i>	130 503 <i>3,5</i>
Santé	36 793 <i>3,3</i>	37 501 <i>1,9</i>	38 556 <i>2,8</i>	40 223 <i>4,3</i>	41 670 <i>3,6</i>	42 843 <i>2,8</i>	44 639 <i>4,2</i>	46 505 <i>4,2</i>	48 461 <i>4,2</i>	50 482 <i>4,2</i>	52 582 <i>4,2</i>	54 777 <i>4,2</i>	57 068 <i>4,2</i>	59 460 <i>4,2</i>
Éducation	20 905 <i>1,5</i>	20 997 <i>0,4</i>	21 707 <i>3,4</i>	22 662 <i>4,4</i>	23 433 <i>3,4</i>	24 089 <i>2,8</i>	24 753 <i>2,8</i>	25 546 <i>3,2</i>	26 426 <i>3,4</i>	27 358 <i>3,5</i>	28 350 <i>3,6</i>	29 346 <i>3,5</i>	30 346 <i>3,4</i>	31 344 <i>3,3</i>
Soutien aux personnes et familles	9 647 <i>1,1</i>	9 589 <i>-0,6</i>	9 915 <i>3,4</i>	9 935 <i>0,2</i>	10 130 <i>2,0</i>	10 265 <i>1,3</i>	10 557 <i>2,8</i>	10 856 <i>2,8</i>	11 167 <i>2,9</i>	11 471 <i>2,7</i>	11 777 <i>2,7</i>	12 092 <i>2,7</i>	12 412 <i>2,7</i>	12 741 <i>2,6</i>
Autres programmes	18 186 <i>-2,2</i>	18 383 <i>1,1</i>	20 209 <i>9,9</i>	21 032 <i>4,1</i>	21 300 <i>1,3</i>	21 720 <i>2,0</i>	22 337 <i>2,8</i>	22 971 <i>2,8</i>	23 629 <i>2,9</i>	24 271 <i>2,7</i>	24 920 <i>2,7</i>	25 585 <i>2,7</i>	26 263 <i>2,7</i>	26 959 <i>2,6</i>
Intérêts sur la dette	10 270 <i>-3,1</i>	10 009 <i>-2,5</i>	9 687 <i>-3,2</i>	9 843 <i>1,6</i>	9 387 <i>-4,6</i>	9 223 <i>-1,7</i>	8 927 <i>-3,2</i>	8 513 <i>-4,6</i>	7 729 <i>-9,2</i>	6 646 <i>-14,0</i>	5 360 <i>-19,4</i>	3 900 <i>-27,2</i>	2 288 <i>-41,3</i>	527 <i>-76,9</i>
Provision	0	0	100	100	100	100	400	900	0	0	0	0	0	0
Surplus ou déficit avant versement au Fonds	136 <i>-108,2</i>	3 644 <i>2579,4</i>	2 292	2 488 <i>8,6</i>	2 834 <i>13,9</i>	3 216 <i>13,5</i>	3 627 <i>12,8</i>	3 989 <i>10,0</i>	9 433 <i>13,2</i>	10 890 <i>15,4</i>	12 547 <i>15,2</i>	14 147 <i>12,8</i>	15 924 <i>12,6</i>	18 015 <i>13,1</i>

(suite ...)

Tableau 1 (suite)

Données budgétaires basées sur les chiffres du ministère des Finances du Québec et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Versement au Fonds des générations	-1 279	-1 584	-2 042	-2 488	-2 834	-3 216	-3 627	-3 989	-4 583	-5 266	-6 051	-6 953	-7 988	-9 179
		<i>23,8</i>	<i>28,9</i>	<i>21,8</i>	<i>13,9</i>	<i>13,5</i>	<i>12,8</i>	<i>10,0</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>
Déficit ou surplus selon la <i>Loi sur l'équilibre budgétaire</i>	-1 143	2 060	250	0	0	0	0	0	4 849	5 623	6 496	7 194	7 936	8 837
Dette nette	185 687	185 025	185 214	186 503	186 992	186 935	185 595	183 740	174 307	163 418	150 871	136 724	120 800	102 785
	<i>2,4</i>	<i>-0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,7</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,7</i>	<i>-1,0</i>	<i>-5,1</i>	<i>-6,2</i>	<i>-7,7</i>	<i>-9,4</i>	<i>-11,6</i>	<i>-14,9</i>
Fonds des générations	6 938	8 522	10 564	13 052	15 886	19 102	22 729	26 718	31 301	36 568	42 619	49 571	57 560	66 738
	<i>52,9</i>	<i>22,8</i>	<i>24,0</i>	<i>23,6</i>	<i>21,7</i>	<i>20,2</i>	<i>19,0</i>	<i>17,6</i>	<i>17,2</i>	<i>16,8</i>	<i>16,5</i>	<i>16,3</i>	<i>16,1</i>	<i>15,9</i>

*Les données dans la section ombragée représentent des prévisions. Les données en italiques représentent des taux de croissance exprimés en pourcentage.

Notes : De 2014-2015 à 2021-2022, les données proviennent du ministère des Finances du Québec et de certaines estimations effectuées par le Conference Board du Canada basées sur ces chiffres. De 2022-2023 à 2027 à 2028, les chiffres sont basés sur les projections du Conference Board du Canada. Les hypothèses de base pour le versement au Fonds des générations à partir de 2021-2022 prévoient une augmentation de 14,9 % par année, ce qui correspond à l'augmentation annuelle historique observée des versements. Les projections de revenus après 2021-2022 sont basées sur les projections du Conference Board du Canada et généralement plus élevées que celles du ministère des Finances du Québec. Ces projections ne prennent pas en compte une éventuelle récession. Pour la dette nette, après 2021-2022, la valeur inconnue des investissements en immobilisations n'est pas ajoutée à la dette nette.

Sources : Le Conference Board du Canada, ministère des Finances du Québec, Institut du Québec.

ANNEXE C

Tableau 2

Tableau 2

Données budgétaires basées sur les chiffres et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Revenus totaux	95 937 <i>2,9</i>	100 123 <i>4,4</i>	102 466 <i>2,3</i>	106 523 <i>4,0</i>	110 773 <i>4,0</i>	115 521 <i>4,3</i>	119 187 <i>3,2</i>	122 728 <i>3,0</i>	126 846 <i>3,4</i>	131 117 <i>3,4</i>	135 536 <i>3,4</i>	139 847 <i>3,2</i>	144 301 <i>3,2</i>	149 046 <i>3,3</i>
Revenus autonomes	77 398 <i>3,6</i>	81 222 <i>4,9</i>	81 968 <i>0,9</i>	84 735 <i>3,4</i>	87 696 <i>3,5</i>	90 652 <i>3,4</i>	93 563 <i>3,2</i>	96 185 <i>2,8</i>	99 412 <i>3,4</i>	102 792 <i>3,4</i>	106 297 <i>3,4</i>	109 655 <i>3,2</i>	113 116 <i>3,2</i>	116 838 <i>3,3</i>
Impôts des particuliers	27 547 <i>5,1</i>	28 753 <i>4,4</i>	29 686 <i>3,2</i>	30 943 <i>4,2</i>	32 413 <i>4,8</i>	33 724 <i>4,0</i>	34 912 <i>3,5</i>	36 078 <i>3,3</i>	37 519 <i>4,0</i>	39 032 <i>4,0</i>	40 605 <i>4,0</i>	42 147 <i>3,8</i>	43 684 <i>3,6</i>	45 312 <i>3,7</i>
Impôts des entreprises	5 837 <i>3,8</i>	7 016 <i>20,2</i>	6 890 <i>-1,8</i>	7 310 <i>6,1</i>	7 630 <i>4,4</i>	7 994 <i>4,8</i>	8 385 <i>4,9</i>	8 786 <i>4,8</i>	9 105 <i>3,6</i>	9 470 <i>4,0</i>	9 845 <i>4,0</i>	10 098 <i>2,6</i>	10 397 <i>3,0</i>	10 789 <i>3,8</i>
TVQ	13 773 <i>3,9</i>	14 492 <i>5,2</i>	14 991 <i>3,4</i>	15 376 <i>2,6</i>	15 686 <i>2,0</i>	15 963 <i>1,8</i>	16 350 <i>2,4</i>	16 701 <i>2,1</i>	17 178 <i>2,9</i>	17 680 <i>2,9</i>	18 216 <i>3,0</i>	18 766 <i>3,0</i>	19 356 <i>3,1</i>	19 978 <i>3,2</i>
Autres taxes	12 135	12 729 <i>4,9</i>	12 383 <i>-2,7</i>	12 598 <i>1,7</i>	12 861 <i>2,1</i>	13 159 <i>2,3</i>	13 481 <i>2,5</i>	13 857 <i>2,8</i>	14 228 <i>2,7</i>	14 606 <i>2,7</i>	14 996 <i>2,7</i>	15 383 <i>2,6</i>	15 781 <i>2,6</i>	16 192 <i>2,6</i>
Autres revenus autonomes	18 106 <i>3,5</i>	18 232 <i>0,7</i>	18 018 <i>-1,2</i>	18 509 <i>2,7</i>	19 105 <i>3,2</i>	19 813 <i>3,7</i>	20 435 <i>3,1</i>	20 763 <i>1,6</i>	21 383 <i>3,0</i>	22 003 <i>2,9</i>	22 635 <i>2,9</i>	23 260 <i>2,8</i>	23 899 <i>2,7</i>	24 566 <i>2,8</i>
Organismes gouvernementaux	5 336 <i>1,8</i>	5 013 <i>-6,1</i>	4 753 <i>-5,2</i>	4 480 <i>-5,7</i>	4 402 <i>-1,7</i>	4 582 <i>4,1</i>	4 711 <i>2,8</i>	4 844 <i>2,8</i>	5 008 <i>3,4</i>	5 183 <i>3,5</i>	5 365 <i>3,5</i>	5 530 <i>3,1</i>	5 698 <i>3,0</i>	5 884 <i>3,3</i>
Autres	12 770 <i>4,2</i>	13 219 <i>3,5</i>	13 265 <i>0,3</i>	14 029 <i>5,8</i>	14 703 <i>4,8</i>	15 231 <i>3,6</i>	15 724 <i>3,2</i>	15 919 <i>1,2</i>	16 375 <i>2,9</i>	16 820 <i>2,7</i>	17 270 <i>2,7</i>	17 730 <i>2,7</i>	18 200 <i>2,7</i>	18 682 <i>2,6</i>

(suite ...)

Tableau 2 (suite)

Données budgétaires basées sur les chiffres et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Transferts fédéraux	18 539 <i>-0,1</i>	18 901 <i>2,0</i>	20 498 <i>8,4</i>	21 788 <i>6,3</i>	23 077 <i>5,9</i>	24 869 <i>7,8</i>	25 624 <i>3,0</i>	26 543 <i>3,6</i>	27 434 <i>3,4</i>	28 326 <i>3,3</i>	29 239 <i>3,2</i>	30 192 <i>3,3</i>	31 185 <i>3,3</i>	32 208 <i>3,3</i>
Transfert canadien en matière de santé	5 282 <i>-0,2</i>	5 487 <i>3,9</i>	5 946 <i>8,4</i>	6 110 <i>2,8</i>	6 317 <i>3,4</i>	6 574 <i>4,1</i>	6 834 <i>4,0</i>	7 090 <i>3,7</i>	7 324 <i>3,3</i>	7 555 <i>3,2</i>	7 789 <i>3,1</i>	8 037 <i>3,2</i>	8 298 <i>3,2</i>	8 565 <i>3,2</i>
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 588 <i>3,5</i>	1 542 <i>-2,9</i>	1 635 <i>6,0</i>	1 640 <i>0,3</i>	1 655 <i>0,9</i>	1 681 <i>1,6</i>	1 716 <i>2,1</i>	1 753 <i>2,2</i>	1 781 <i>1,6</i>	1 807 <i>1,5</i>	1 833 <i>1,4</i>	1 862 <i>1,6</i>	1 895 <i>1,7</i>	1 925 <i>1,6</i>
Péréquation	9 286 <i>18,5</i>	9 521 <i>2,5</i>	10 030 <i>5,3</i>	11 081 <i>10,5</i>	12 066 <i>8,9</i>	13 489 <i>11,8</i>	13 859 <i>2,7</i>	14 393 <i>3,9</i>	14 928 <i>3,7</i>	15 471 <i>3,6</i>	16 030 <i>3,6</i>	16 610 <i>3,6</i>	17 212 <i>3,6</i>	17 838 <i>3,6</i>
Autres transferts	2 383 <i>-38,8</i>	2 351 <i>-1,3</i>	2 887 <i>22,8</i>	2 957 <i>2,4</i>	3 040 <i>2,8</i>	3 126 <i>2,8</i>	3 215 <i>2,8</i>	3 306 <i>2,8</i>	3 401 <i>2,9</i>	3 493 <i>2,7</i>	3 587 <i>2,7</i>	3 682 <i>2,7</i>	3 780 <i>2,7</i>	3 880 <i>2,6</i>
Dépenses totales	95 801 <i>0,9</i>	96 479 <i>0,7</i>	100 074 <i>3,7</i>	103 695 <i>3,6</i>	105 920 <i>2,1</i>	108 140 <i>2,1</i>	111 214 <i>2,8</i>	114 392 <i>2,9</i>	117 413 <i>2,6</i>	120 228 <i>2,4</i>	122 989 <i>2,3</i>	125 700 <i>2,2</i>	128 377 <i>2,1</i>	131 031 <i>2,1</i>
Dépenses de programmes	85 531 <i>1,4</i>	86 470 <i>1,1</i>	90 387 <i>4,5</i>	93 852 <i>3,8</i>	96 533 <i>2,9</i>	98 917 <i>2,5</i>	102 287 <i>3,4</i>	105 879 <i>3,5</i>	109 684 <i>3,6</i>	113 582 <i>3,6</i>	117 630 <i>3,6</i>	121 800 <i>3,5</i>	126 088 <i>3,5</i>	130 503 <i>3,5</i>
Santé	36 793 <i>3,3</i>	37 501 <i>1,9</i>	38 556 <i>2,8</i>	40 223 <i>4,3</i>	41 670 <i>3,6</i>	42 843 <i>2,8</i>	44 639 <i>4,2</i>	46 505 <i>4,2</i>	48 461 <i>4,2</i>	50 482 <i>4,2</i>	52 582 <i>4,2</i>	54 777 <i>4,2</i>	57 068 <i>4,2</i>	59 460 <i>4,2</i>
Éducation	20 905 <i>1,5</i>	20 997 <i>0,4</i>	21 707 <i>3,4</i>	22 662 <i>4,4</i>	23 433 <i>3,4</i>	24 089 <i>2,8</i>	24 753 <i>2,8</i>	25 546 <i>3,2</i>	26 426 <i>3,4</i>	27 358 <i>3,5</i>	28 350 <i>3,6</i>	29 346 <i>3,5</i>	30 346 <i>3,4</i>	31 344 <i>3,3</i>
Soutien aux personnes et familles	9 647 <i>1,1</i>	9 589 <i>-0,6</i>	9 915 <i>3,4</i>	9 935 <i>0,2</i>	10 130 <i>2,0</i>	10 265 <i>1,3</i>	10 557 <i>2,8</i>	10 856 <i>2,8</i>	11 167 <i>2,9</i>	11 471 <i>2,7</i>	11 777 <i>2,7</i>	12 092 <i>2,7</i>	12 412 <i>2,7</i>	12 741 <i>2,6</i>
Autres programmes	18 186 <i>-2,2</i>	18 383 <i>1,1</i>	20 209 <i>9,9</i>	21 032 <i>4,1</i>	21 300 <i>1,3</i>	21 720 <i>2,0</i>	22 337 <i>2,8</i>	22 971 <i>2,8</i>	23 629 <i>2,9</i>	24 271 <i>2,7</i>	24 920 <i>2,7</i>	25 585 <i>2,7</i>	26 263 <i>2,7</i>	26 959 <i>2,6</i>
Intérêts sur la dette	10 270 <i>-3,1</i>	10 009 <i>-2,5</i>	9 687 <i>-3,2</i>	9 843 <i>1,6</i>	9 387 <i>-4,6</i>	9 223 <i>-1,7</i>	8 927 <i>-3,2</i>	8 513 <i>-4,6</i>	7 729 <i>-9,2</i>	6 646 <i>-14,0</i>	5 360 <i>-19,4</i>	3 900 <i>-27,2</i>	2 288 <i>-41,3</i>	527 <i>-76,9</i>
Provision	0	0	100	100	100	100	400	900	0	0	0	0	0	0
Surplus ou déficit avant versement au Fonds	136 <i>-108,2</i>	3 644 <i>2579,4</i>	2 292 <i>-31,6</i>	2 728 <i>13,5</i>	4 754 <i>71,6</i>	7 282 <i>52,1</i>	7 573 <i>8,0</i>	7 436 <i>4,6</i>	9 433 <i>13,2</i>	10 890 <i>15,4</i>	12 547 <i>15,2</i>	14 147 <i>12,8</i>	15 924 <i>12,6</i>	18 015 <i>13,1</i>

(suite ...)

Tableau 2 (suite)

Données budgétaires basées sur les chiffres et les prévisions du Conference Board du Canada

(M\$, % chiffres en italiques)

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18*	2018-19*	2019-20*	2020-21*	2021-22*	2022-23*	2023-24*	2024-25*	2025-26*	2026-27*	2027-28*
Versement au Fonds des générations	-1 279	-1 584	-2 042	-2 488	-2 834	-3 216	-3 627	-3 989	-4 583	-5 266	-6 051	-6 953	-7 988	-9 179
		<i>23,8</i>	<i>28,9</i>	<i>21,8</i>	<i>13,9</i>	<i>13,5</i>	<i>12,8</i>	<i>10,0</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>	<i>14,9</i>
Déficit ou surplus selon la <i>Loi sur l'équilibre budgétaire</i>	-1 143	2 060	250	240	1 920	4 066	3 946	3 447	4 849	5 623	6 496	7 194	7 936	8 837
Dette nette	185 687	185 025	185 214	186 263	185 072	182 869	181 649	180 293	170 860	159 970	147 424	133 277	117 353	99 338
	<i>2,4</i>	<i>-0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,6</i>	<i>-1,2</i>	<i>-0,7</i>	<i>-0,7</i>	<i>-5,2</i>	<i>-6,4</i>	<i>-7,8</i>	<i>-9,6</i>	<i>-11,9</i>	<i>-15,4</i>
Fonds des générations	6 938	8 522	10 564	13 052	15 886	19 102	22 729	26 718	31 301	36 568	42 619	49 571	57 560	66 738
	<i>52,9</i>	<i>22,8</i>	<i>24,0</i>	<i>23,6</i>	<i>21,7</i>	<i>20,2</i>	<i>19,0</i>	<i>17,6</i>	<i>17,2</i>	<i>16,8</i>	<i>16,5</i>	<i>16,3</i>	<i>16,1</i>	<i>15,9</i>

*Les données dans la section ombragée représentent des prévisions. Les données en italiques représentent des taux de croissance exprimés en pourcentage.

Notes : De 2014-2015 à 2021-2022, les données proviennent du ministère des Finances du Québec et de certaines estimations effectuées par le Conference Board du Canada basées sur ces chiffres. De 2022-2023 à 2027 à 2028, les chiffres sont basés sur les projections du Conference Board du Canada. Les hypothèses de base pour le versement au Fonds des générations à partir de 2021-2022 prévoient une augmentation de 14,9 % par année, ce qui correspond à l'augmentation annuelle historique observée des versements. Les projections de revenus après 2021-2022 sont basées sur les projections du Conference Board du Canada et généralement plus élevées que celles du ministère des Finances du Québec. Ces projections ne prennent pas en compte une éventuelle récession. Pour la dette nette, après 2021-2022, la valeur inconnue des investissements en immobilisations n'est pas ajoutée à la dette nette.

Sources : Le Conference Board du Canada, ministère des Finances du Québec, Institut du Québec.



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
4^e étage, bur. 4.348
Montréal (Québec) H3T 2A7
Tél. : 514-340-7101

institutduquebec.ca



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

PUBLICATION 9180 | 9179
PRIX : gratuit